

Innover pour mieux livrer : renforcer les organismes, accélérer les solutions

Mémoire de la Maison de l'innovation sociale présenté
au Ministère des finances du Québec

Par la Maison de l'innovation sociale (Québec) – Janvier 2026



Introduction

Innovier pour mieux livrer : renforcer les organismes, accélérer les solutions

Dans un monde où les défis sociaux, économiques et environnementaux deviennent de plus en plus complexes, les approches traditionnelles de l'État atteignent leurs limites. Pensées pour traiter des problèmes bien délimités par des interventions sectorielles, elles peinent aujourd'hui à répondre à des enjeux interconnectés comme le vieillissement de la population et la pénurie de main-d'œuvre, ou encore la transition énergétique et l'acceptabilité sociale des grands projets.

Dans ce contexte, l'innovation sociale émerge comme un levier stratégique, capable de concevoir, valider et déployer des réponses innovantes à ces enjeux complexes. Cette approche est confirmée à l'international, où l'Union Européenne a investi 3,2 milliards d'euros entre 2021 et 2027 (OCDE, 2025) pour faire évoluer ses modèles d'intervention et d'organisation en innovation sociale, afin de répondre à des défis comparables à ceux auxquels fait face le Québec.

Par conséquent, la capacité de l'État à livrer des résultats tangibles repose aujourd'hui de plus en plus sur des organismes innovants, autonomes et résilients, capables d'agir comme partenaires de solution.

Or, les mécanismes de soutien actuels, fondés sur des financements récurrents, des programmes sectoriels cloisonnés et une reddition de comptes axée sur l'activité plutôt que sur l'impact, freinent leur capacité à jouer pleinement leur rôle de partenaires. Revenir à l'équilibre suppose donc d'investir dans ces acteurs et d'assumer un rôle clair d'accompagnateur et d'accélérateur.

Les recommandations présentées dans ce mémoire visent justement à consolider ce qui fonctionne, lever les freins à l'innovation et accélérer la réalisation de projets d'intérêt national. L'innovation sociale y est envisagée comme un outil structurant pour mieux intervenir, mieux investir et maximiser la valeur publique, en sécurisant les investissements stratégiques et en renforçant durablement la capacité collective du Québec.

Recommandations

Innover pour mieux livrer : renforcer les organismes, accélérer les solutions

Consolider

Préserver la capacité collective, réduire la fragmentation et renforcer les modèles performants.

- 1 Soutenir la tenue d'un sommet québécois annuel sur la consolidation, la performance et l'autonomie des organisations à impact, comme levier structurant de dialogue intersectoriel et de maximisation de l'impact des investissements publics.

Impacts : Maintien des services aux citoyens sans créer de nouveaux programmes.

Budget : 200 000\$

- 2 Soutenir la création d'un hub d'innovation sociale structurant comme infrastructure de consolidation de l'écosystème et de performance pour les organismes à impact.

Impacts : Réduction des coûts fixes et autonomisation des organisations à impact.

Budget : 100 000\$

Accélérer

Lever les freins, réduire les délais et sécuriser les projets d'intérêt national.

- 3 Mandater et financer une initiative structurée d'expérimentation réglementaire s'appuyant sur le LICER afin d'accélérer les projets d'intérêt national.

Impacts : Réduction des délais et des risques réglementaires pour les projets d'intérêt national.

Budget : 175 000\$

- 4 Déployer 3 démarches d'innovation sociale dans des zones industrielles stratégiques, afin de préparer les milieux de vie aux projets d'intérêt national.

Impacts : Attractivité, intégration et rétention des travailleurs.

Budget : 475 000\$

À propos

Innover pour mieux livrer : renforcer les organismes, accélérer les solutions



Qu'est-ce que l'innovation sociale ?

Une nouvelle solution (service, programme, plateforme, règlement, etc.) qui « répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin collectif bien défini » (RQIS). Elle agit comme un catalyseur pour concevoir, tester et déployer des solutions à fort impact.

À propos de la Maison de l'innovation sociale



1er centre d'expertise indépendant en
innovation sociale au Québec et un leader
dans la francophonie

Fondée en 2017 à l'initiative de grandes universités (HEC Montréal, Concordia University) et de fondations philanthropiques (Fondation McConnell, Fondation Mirella et Lino Saputo), la Maison de l'innovation sociale (MIS) est un centre d'expertise qui libère le pouvoir de l'innovation sociale pour répondre à des enjeux sociétaux complexes.

Notre offre

Formations **Conseils** **Solutions**

Notre impact

- Plus de 5 000 acteurs et actrices du changement accompagnés
- Plus de 150 organisations à impact soutenues
- 80 % de nos client-es ont concrétisé une initiative innovante

Contexte

Un contexte économique qui appelle à l'innovation

Le Québec doit revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 2030, alors que les besoins sociaux, environnementaux et économiques se multiplient. Dans ce contexte, les organismes à but non lucratif traversent un virage majeur : la fin progressive du financement à la mission et l'imposition de cibles de performance de plus en plus élevées. Ces changements fragilisent des organisations historiquement dépendantes de subventions récurrentes et limitent leur capacité à innover et expérimenter.

Consolider les forces de l'impact social

Revenir à l'équilibre suppose d'investir dans des organismes plus autonomes et moins dépendants de l'État, tout en assumant un rôle clair d'accompagnateur et d'accélérateur de leurs initiatives. Déjà au cœur de l'action publique, ces organisations disposent d'une connaissance fine des réalités de terrain et d'un fort potentiel d'innovation. En leur donnant accès à des mandats clairs d'innovation, à des formes de financement adaptées à la livraison et à un soutien structuré en matière de coordination et d'organisation, elles peuvent devenir de véritables partenaires de solution. L'État renforcerait ainsi sa capacité à consolider ce qui fonctionne et à accélérer la mise à l'échelle de solutions éprouvées.

Accélérer le développement économique

Dans le même esprit, le développement économique du Québec gagnerait à s'appuyer davantage sur l'innovation sociale pour accélérer les projets d'intérêt national et en sécuriser les retombées. En agissant en amont sur des enjeux clés comme l'acceptabilité sociale ainsi que l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, l'innovation sociale permet de réduire les risques non financiers qui ralentissent les projets et d'en faciliter le déploiement sur le terrain. Le budget à venir offre ainsi l'occasion d'intégrer plus systématiquement ces leviers aux stratégies de développement, en complément des investissements en innovation technologique, afin de maximiser les retombées économiques et territoriales des grands projets.

Maison de l'innovation sociale

Un modèle aligné sur les priorités gouvernementales

À la MIS, nous avons construit l'un des modèles d'organisme à but non lucratif les plus innovants au Québec. Il s'agit d'un modèle hybride, ancré dans la résolution de problèmes concrets, qui combine partenariats structurants et revenus autonomes issus de la livraison de services. Il permet une collaboration étroite avec l'État, les municipalités, les communautés et les entreprises privées, tout en assurant la viabilité financière de l'organisation.

La MIS agit comme un centre d'innovation : elle conçoit, expérimente et met à l'échelle des solutions, en amont des enjeux les plus coûteux pour l'État. Elle a notamment lancé le premier laboratoire non gouvernemental au Canada dédié à l'expérimentation réglementaire, opère le seul incubateur au Québec entièrement voué aux porteurs de projets sociaux et environnementaux peu importe leur statut juridique, et a progressivement atteint près de 65 % de revenus autonomes.

Ce modèle est directement aligné avec les priorités gouvernementales actuelles : réduction de la dépendance aux subventions récurrentes, maximisation de l'effet de levier des investissements publics, et amélioration de la capacité collective à livrer des résultats mesurables dans un contexte de ressources contraintes.

Pour chaque dollar de
financement
subventionné, la MIS
génère deux dollars
additionnels en revenus
autonomes.



Recommandations

Propositions structurantes pour le budget 2026

Les propositions présentées ci-dessous s'articulent autour de deux volets, chacun comprenant deux recommandations, conçues pour répondre aux enjeux identifiés précédemment.

Volet 1 : Consolider les forces de développement et d'impact social au Québec

Consolider, dans le contexte actuel, signifie gérer stratégiquement la capacité collective affectée par les compressions et la fin progressive du financement à la mission. Il s'agit de préserver les expertises, de réduire la fragmentation et de structurer des modèles plus performants et autonomes, afin de maintenir et d'améliorer la capacité à livrer des résultats.

Recommandation 1 : Tenir un sommet québécois sur la performance et l'autonomie des organismes à impact

La MIS propose la tenue d'un sommet québécois réunissant acteurs communautaires, de l'innovation sociale, collectivités, ministères et secteur privé, afin de créer un espace structuré et légitime pour discuter performance, gouvernance et autonomie des organismes à impact. Le sommet permettrait d'aborder de manière pragmatique des enjeux encore peu traités collectivement, voire tabous, tels que la mutualisation des services, les fusions et regroupements, la vente d'expertises par les acteurs communautaires ou la tension entre autonomie et dépendance aux fonds publics.

En favorisant des maillages improbables et des chocs de cultures entre secteurs public, communautaire et privé, cet événement contribuerait à accroître la productivité des organisations, réduire leur dépendance aux subventions récurrentes et maximiser l'impact des investissements publics et privés, dans un contexte de ressources limitées. La MIS apporte à cette initiative son expertise reconnue en organisation d'événements intersectoriels, notamment via un gala en partenariat avec le Sommet de la finance durable et les Grandes rencontres annuelles, ayant rassemblé des leaders tels que

Guy Cormier (Desjardins), Fady Dagher (SPVM), Johanne Liu (Médecins Sans Frontières), Michèle Leblanc (CCMM), Dominique Anglade (HEC) et Grégoire Baillargeon (Banque de Montréal) autour de thèmes exigeants et parfois tabous.

Au-delà de l'événement, le sommet constituerait le point de départ d'une dynamique d'accompagnement orientée vers l'action. Les enjeux identifiés permettraient de structurer, dans un second temps, des cliniques thématiques, des cohortes d'organisations confrontées à des défis communs, des maillages stratégiques ciblés, ainsi que des accompagnements sur mesure pour les organisations prêtes à se transformer. Cette approche progressive vise à traduire les échanges du sommet en leviers concrets d'amélioration de la performance, de l'autonomie financière et de la capacité d'exécution des organismes à impact, sans imposer de solutions uniformes ni créer de nouveaux dispositifs lourds.

Recommandation 1

Soutenir la tenue d'un sommet québécois annuel sur la consolidation, la performance et l'autonomie des organisations à impact, comme levier structurant de dialogue intersectoriel et de maximisation de l'impact des investissements publics.

Impacts attendus :

- Alignement intersectoriel accru sur les enjeux de performance, de gouvernance et d'autonomie.
- Diffusion accélérée de pratiques de mutualisation et de consolidation.
- Effet structurant sur la professionnalisation des organismes à impact, sans création de nouveaux programmes.

Budget : 200 000 \$

Ce montant couvre l'organisation d'un sommet de deux jours, tenu dans deux lieux complémentaires (Québec et Montréal), réunissant 150 à 200 participant-es par lieu. La gratuité de la participation vise à assurer l'accessibilité pour les organisations de toutes tailles et de tous territoires, condition essentielle à l'atteinte des objectifs de consolidation et de dialogue intersectoriel. Le gouvernement du Québec serait partenaire ou hôte principal de cet événement.

Recommandations

Propositions structurantes pour le budget 2026

Recommandation 2 :

Créer un hub d'innovation sociale

La MIS propose la création d'un hub d'innovation sociale offrant un cadre structurant aux organisations des secteurs social, communautaire et territorial. Trente organisations ont déjà manifesté leur intérêt, confirmant un besoin réel pour un lieu de mutualisation, de consolidation et de renforcement des capacités. Ce hub agirait comme une infrastructure partagée permettant de réduire les coûts fixes, d'accroître la productivité et de renforcer l'autonomie financière des organismes à impact.

Le hub offrirait environ 80 places dans un espace de 6 500 pieds carrés, conçu comme une plateforme collective au service de l'écosystème, soutenue par le gouvernement du Québec et Desjardins pour les quatre prochaines années. Il mettrait à disposition des espaces de travail collaboratifs, des services mutualisés (administratifs, logistiques, informatiques) et une programmation structurée incluant formations, accompagnement stratégique, cliniques spécialisées et activités d'animation.

Il accueillerait également l'Incubateur civique, premier et seul incubateur dédié à l'innovation sociale au Québec. Depuis 2018, celui-ci a accompagné près de 275 porteur-euses de projets, lancé plus de 100 initiatives en inclusion, santé et écologie, et touché plus de 5 000 bénéficiaires directs. 78 % des projets restent actifs, avec des gains de 3 à 4 niveaux de maturité, et 100 % des participants jugent l'impact déterminant pour leur capacité d'exécution.

Cette initiative complètera la logique gouvernementale de hubs structurants (pensons à Ax-C), dotant le Québec d'une infrastructure équivalente pour renforcer l'innovation sociale, la cohésion sociale et la réussite des projets économiques.

Recommandation 2

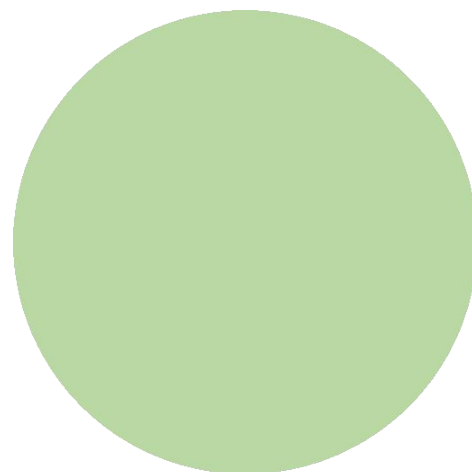
Soutenir la création d'un hub d'innovation sociale structurant comme infrastructure de consolidation de l'écosystème et de performance pour les organismes à impact.

Impacts attendus :

- Réduction des coûts fixes et des doublons grâce à la mutualisation des espaces et services.
- Hausse mesurable de la productivité et de l'autonomie financière des organismes hébergés.
- Accélération de la maturation et de la pérennité des projets à impact par le renforcement des compétences.

Budget : 100 000\$

Ce financement permettrait d'assurer la structuration et le lancement du hub, incluant le développement du modèle d'opération, la mise en place de la programmation et le démarrage de l'exploitation, en complément des contributions déjà mobilisées auprès de partenaires privés.



Recommandations

Propositions structurantes pour le budget 2026

Volet 2 : Accélérer le développement économique

Accélérer, dans le contexte actuel, signifie lever les freins structurels qui ralentissent la mise en œuvre des projets d'intérêt national et la transformation des milieux de vie. Il s'agit de doter l'État et les territoires d'outils permettant d'adapter plus rapidement les cadres réglementaires et les capacités locales, afin de réduire les délais, sécuriser les investissements et livrer des résultats concrets sur le terrain.

Recommandation 3 : Lancer une initiative québécoise d'expérimentation réglementaire pour soutenir les projets d'intérêt national

Le Laboratoire d'innovation civique et d'expérimentation réglementaire (LICER), porté par la MIS, est le premier et seul dispositif non gouvernemental au Canada dédié à l'expérimentation réglementaire. Développé avec la Ville de Montréal et l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), le LICER permet de concevoir, tester et documenter des solutions réglementaires en conditions réelles, en collaboration étroite avec les acteurs de terrain. À ce jour, le LICER a mobilisé plus de 400 participant-es, collaboré avec 18 arrondissements et 5 services centraux de la Ville de Montréal, et mené deux expérimentations réglementaires complètes, en plus de trois autres actuellement en cours, dont une dans la région de l'Outaouais. Les travaux du LICER couvrent notamment des enjeux liés à la décarbonation, à la mobilité, à l'énergie.

Ces travaux ont déjà produit des résultats concrets et mesurables. À Montréal, le LICER a notamment développé des articles réglementaires visant la décarbonation des bâtiments, facilitant entre autres l'installation de panneaux solaires et de thermopompes, et permettant ainsi de réduire de plusieurs mois les délais de traitement des demandes de permis. Par ailleurs, une expérimentation réglementaire ciblant la réduction du gaspillage alimentaire à la source a mené au développement d'un projet de réglementation ayant un potentiel de sauvegarde estimé à près de 740 tonnes d'aliments par année grâce aux mécanismes testés sur le terrain.

La MIS propose donc de mobiliser le LICER comme outil d'appui direct aux ministères, en particulier le MELCCFP et le MEIE, afin d'analyser, d'adapter et de sécuriser les cadres réglementaires nécessaires à l'avancement des projets d'intérêt national. En s'appuyant sur des expérimentations menées en conditions réelles, cette approche permettrait d'intervenir en amont du déploiement des projets, en cohérence avec les objectifs du projet de loi Q-5, afin de réduire les délais, d'accroître la prévisibilité réglementaire et de limiter les risques juridiques, opérationnels et sociaux associés aux projets d'envergure.

Recommandation 3

Mandater et financer une initiative structurée d'expérimentation réglementaire s'appuyant sur le LICER afin d'accélérer les projets d'intérêt national.

Impacts attendus :

- Réduction des délais et des risques liés aux cadres réglementaires des projets d'intérêt national.
- Production de solutions réglementaires reproductibles et transférables à l'échelle du Québec.
- Renforcement de la capacité de l'État à faire évoluer les règles de manière proactive et documentée.

Budget : 175 000\$

Ce financement permettrait de structurer et de déployer une initiative d'expérimentation réglementaire appliquée à des projets d'intérêt national, incluant, pour les projets ciblés, une analyse des freins réglementaires, le développement de prototypes de solutions réglementaires et leur mise à l'essai en conditions réelles, afin d'en évaluer la faisabilité, les risques et les effets avant un déploiement à plus grande échelle, tout en assurant la documentation et la transférabilité des apprentissages vers les autres ministères concernés.

Recommandations

Propositions structurantes pour le budget 2026

Recommandation 4 : Préparer les milieux de vie pour accueillir les projets d'intérêt national

Les investissements industriels et infrastructurels ne peuvent produire leurs pleines retombées sans des milieux de vie capables d'attirer, d'intégrer et de retenir la main-d'œuvre. Logement, mobilité, services de proximité et inclusion sociale constituent une infrastructure aussi déterminante que les actifs physiques, particulièrement dans les territoires accueillant des projets d'envergure.

Plusieurs zones d'innovation et pôles industriels font toutefois face à un même paradoxe : des investissements majeurs sont engagés, mais la capacité locale d'accueil demeure insuffisante. Les expériences menées à Bécancour, dans le contexte du développement de la filière batterie, montrent clairement que l'absence de services de proximité, de solutions de mobilité ou d'aménagements publics peut devenir un facteur limitant l'attraction et la rétention de travailleurs.

La MIS propose de déployer des démarches structurées d'innovation sociale dans 3 à 5 territoires stratégiques, afin de préparer les milieux de vie en amont ou en parallèle du déploiement des projets d'intérêt national. Ces démarches viseraient à diagnostiquer rapidement les freins à l'attractivité et à la rétention ainsi qu'en matière d'acceptabilité sociale, à co-concevoir des solutions adaptées aux réalités locales, puis à les évaluer en conditions réelles avant leur mise à l'échelle.

S'appuyant sur un modèle territorial déjà développé et éprouvé, et appuyé par plusieurs entreprises et acteurs majeurs de l'innovation, cette approche permettrait de renforcer la capacité d'accueil et de rétention de la main-d'œuvre, d'outiller les acteurs locaux pour agir de manière coordonnée, et d'expérimenter des services de proximité concrets directement arrimés aux besoins des populations et des projets industriels.

En intervenant de façon ciblée dans un nombre limité de territoires, le Québec se doterait d'un levier reproductible, maximisant les retombées des investissements publics et privés tout en réduisant les risques liés à la main-d'œuvre et à l'acceptabilité sociale.

Recommandation 4

Soutenir le déploiement de démarches d'innovation sociale territoriale dans 3 zones industrielles stratégiques, afin de préparer les milieux de vie des projets d'intérêt national et d'assurer la pleine réalisation de leurs retombées économiques et sociales.

Impacts attendus :

- Amélioration de la capacité d'accueil, d'intégration et de rétention de la main-d'œuvre.
- Réduction des risques sociaux et territoriaux associés aux grands projets industriels.
- Création d'un modèle territorial reproductible maximisant les retombées économiques et sociales.

Budget : 475 000\$

Ce financement permettrait de déployer des démarches d'innovation sociale territoriale dans trois zones industrielles stratégiques, incluant pour chaque territoire une étude de préparation des milieux de vie visant à identifier les freins à l'attractivité, à la rétention et à l'acceptabilité sociale, la co-conception de solutions territoriales avec les acteurs locaux, ainsi que le prototypage et la mise à l'essai de ces interventions en conditions réelles, afin d'en valider la faisabilité, les effets et les conditions de déploiement à plus grande échelle.

Conclusion

Retombées pour l'État québécois

L'ensemble des mesures proposées vise un objectif central : permettre à l'État de maintenir et d'améliorer sa capacité de livraison dans un contexte de ressources contraintes, en consolidant ce qui fonctionne et en accélérant ce qui bloque. Concrètement, elles produisent les retombées suivantes :

1. Effet structurant durable sur la professionnalisation des organismes à impact, sans création de nouveaux programmes, en renforçant leur capacité de gestion, de livraison et d'autonomie.
2. Réduction mesurable des coûts fixes et des doublons organisationnels, grâce à la mutualisation des espaces, des services et des fonctions clés au sein de l'écosystème.
3. Réduction des délais et de l'incertitude réglementaire des projets d'intérêt national, par des interventions en amont sur les cadres réglementaires et les processus d'autorisation.
4. Renforcement de la capacité des territoires à attirer, intégrer et retenir la main-d'œuvre, tout en limitant les risques sociaux et territoriaux susceptibles de ralentir ou de fragiliser les grands projets industriels.

Pour un investissement public ciblé de 950 000 \$, l'État se dote ainsi d'outils structurants lui permettant de mieux dépenser, plutôt que simplement dépenser moins, en renforçant la valeur créée pour chaque dollar investi.

Innover pour mieux livrer

Le Québec peut devenir un leader en innovation sociale, capable de relever ses enjeux les plus complexes tout en renforçant sa cohésion sociale et économique. Consolider ce qui fonctionne et accélérer les projets d'intérêt national, c'est investir dans un avenir plus intelligent, plus juste et plus durable pour tous.

Budget 2026

Synthèse des demandes

Objectif : Consolider ce qui fonctionne et accélérer les initiatives structurantes pour maximiser l'impact des investissements publics, renforcer la capacité collective et sécuriser les projets d'intérêt national.

Volet 1

Consolider les forces de développement et d'impact social au Québec

1 – Sommet québécois sur la performance et l'autonomie

Espace intersectoriel pour performance, gouvernance et autonomie.

Impact : Alignement intersectoriel, diffusion des pratiques de mutualisation, professionnalisation.

Budget : 200 000 \$

2 – Hub d'innovation sociale structurant

Infrastructure partagée : espaces, services mutualisés, accompagnement et Incubateur civique.

Impact : Réduction des coûts fixes, hausse de l'autonomie financière, pérennité des projets.

Budget : 100 000 \$

Total Volet 1 : 300 000 \$

Volet 2

Accélérer le développement économique

3 – Expérimentation réglementaire (LICER)

Accompagner municipalités et ministères pour tester et adapter les cadres réglementaires.

Impact : Réduction des délais et risques, solutions reproductibles et renforcement de la capacité proactive de l'État.

Budget : 175 000 \$

4 – Préparer les milieux de vie

Déploiement d'initiatives d'innovation sociale dans 3-5 zones stratégiques.

Impact : Meilleure attractivité et rétention de main-d'œuvre, réduction des risques sociaux, modèle reproductible.

Budget : 475 000 \$

Total Volet 2 : 650 000 \$

Investissement total : 950 000 \$

Effets combinés :

- Consolidation et autonomisation des organismes à impact
- Accélération et sécurisation des projets stratégiques
- Maximisation des retombées économiques, sociales et territoriales.

La Maison de l'innovation sociale

En bref

Centre d'expertise en innovation sociale

Fondée en 2017 par de grandes universités (HEC Montréal, Concordia University) et fondations philanthropiques (McConnell, Saputo), la MIS est un centre d'expertise qui libère le pouvoir de l'innovation sociale pour régler les grands défis de société. Elle appuie les leaders de tous les horizons — villes, ministères, entreprises, OBNL et citoyens — afin d'apporter un changement concret et mesurable dans la société. Plus qu'un réseau, la MIS est un des plus grands centres d'expertise indépendant en innovation sociale au Canada, offrant conseils, formations et solutions.

Parmi nos clients et partenaires

- Ville de Montréal, Ville de Nicolet, Ville de Bécancour, Ville de Sherbrooke
- Développement économique Canada
- Service Québec - Gouvernement du Québec
- Fondation McConnell (fondateur)
- HEC Montréal (fondateur)
- Montréal Autochtone
- Social Innovation Canada

1er centre d'expertise en innovation sociale indépendant au Québec et un leader international.

Un modèle unique au Canada

- Maillages improbables : la MIS crée des alliances entre citoyens, institutions et entreprises pour faire émerger des solutions innovantes.
- Solutions sans silos : elle agit sur des enjeux complexes comme l'écologie, la santé globale ou l'inclusion, qui dépassent les logiques sectorielles.
- Innovatrice engagée : elle repère, incube, expérimente et met à l'échelle des solutions pour répondre proactivement aux grands défis collectifs.
- Capacité d'action : au-delà de son expertise, la MIS déploie une force de production capable de livrer des projets sur le terrain.

Réalisations de la MIS

Planification territoriale

Ville de Nicolet

Élaboration d'un plan stratégique de transition socioécologique basé sur le modèle des limites planétaires (économie du beigne), avec plus de 60 parties prenantes mobilisées autour d'enjeux climatiques, sociaux et économiques.

Laboratoire réglementaire

Ville de Montréal

1er laboratoire d'innovation réglementaire du Québec, nous travaillons avec les services centraux et 18 arrondissements pour coproduire des règles sur des enjeux comme la décarbonation, le logement, la mobilité et l'alimentation.

Accélérateur d'innovation

Développement Économique Canada

Nous avons appuyé le tout premier appel de projets en innovation sociale de DEC et accompagnons 20 organisations afin d'accélérer la mise en œuvre de leurs solutions sur le terrain et maximiser leur impact dans les communautés.

Incubateur civique

Services Québec

L'Incubateur civique est un programme de renforcement des capacités déployé à Montréal auprès de 190 entrepreneurs pour faire émerger des projets à impact, et les faire progresser de 3 à 4 niveaux sur l'échelle de maturité en innovation sociale.



Pour information

**Marie-Christine
Ladouceur-Girard**

Directrice générale
mc.ladouceur@mis.quebec

**De l'idée
à l'impact**

www.mis.quebec

